

**LE 1^{ER} VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET TOURISME**

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 Paris

Fort-de-France, le 1^{er} Décembre 2019

OBJET : *Chlordécone, colère populaire et justice – Lettre ouverte au Président de la République*

Monsieur le Président de la République,

J'attire votre attention sur la souffrance et le trouble de la population Martiniquaise qui, comme celle de la Guadeloupe, se sait empoisonnée toutes générations confondues. L'empoisonnement au chlordécone touche toute notre communauté : jeunes, vieux, hommes, femmes, noirs, blancs, adultes, seniors, enfants et nourrissons.

Ce contexte génère, sans surprise, une anxiété collective. Nourrie par une longue période de silence puis notre incapacité collective, ou absence de courage, à pointer les responsabilités réelles, cette anxiété se transforme aujourd'hui en colère. Quelques-uns ont fait le choix d'organiser des blocages tournants, quasi-hebdomadaires, en signe de protestations. Or, paradoxalement, ces blocages concernent des établissements commerciaux sans liens directs avec la problématique de l'empoisonnement au chlordécone. Cette population se demande donc, à quoi riment ces agitations et quelle est leur finalité ? Elle vous demande que lui soit garantie sa liberté d'aller et de venir.

Par ailleurs, la commission d'enquête parlementaire - présidée par le député Serge LETCHIMY - vient d'accoucher d'une « souris politique » et alimente la frustration générale en laissant penser que l'Etat Français serait quasiment le seul à porter la responsabilité de cet empoisonnement collectif. Il est révélateur d'un certain malaise à rechercher les vrais responsables.

Or aujourd'hui à la faveur notamment de ces travaux parlementaires, d'un documentaire récent diffusé sur France 2 et du bouche-oreille populaire, nul ne peut feindre d'ignorer que des personnes et des sociétés privées se sont enrichies dans ce commerce de mort ; que des ministres - dont Messieurs NALLET, SOISSON - et bien d'autres sont liés à l'autorisation, la production et le commerce de cette molécule fatale.

Voyez-vous, Monsieur le Président de la République, la population martiniquaise est plutôt pacifique, mais une colère irrévocable gronde. Car les Martiniquais ont l'impression que la responsabilité de l'Etat, évoquée dans le rapport parlementaire, voudrait masquer la responsabilité des empoisonneurs connus. Elle ne comprend pas. Elle ne s'explique pas non plus que la seule personne condamnée à ce jour dans l'affaire du chlordécone, soit Lucette MICHAUD-CHEVRY.

Gouverner c'est prévoir et la colère martiniquaise était prévisible. Seule une vraie justice saura l'apaiser. Pas de justice, pas de paix dit-on souvent...

Veillez agréer, monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Yan MONPLAISIR